

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE DREUX

DÉCISION N°DEC2024-007

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Concession n° : 505/COL Situation : Cimetière BILLY Unité : UNITE5 - Empl : 51

Le Maire de la Ville de Dreux, Conseiller régional,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales alinéa 8,

VU la délibération n°2022-215 du 13 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs au Maire,

VU l'arrêté n°ARR2022-543 du 31 octobre 2022 donnant délégation de fonction et de signature à Madame Mariam CISSÉ,

VU la demande présentée par Madame BONVALOT Aleth domiciliée 14, rue du Clos des Granges 28100 Dreux (Eure-et-Loir), et désirant obtenir le renouvellement de la concession n° 460/COL dans le Cimetière BILLY pour une durée de 50 ans.

DÉCIDE

ARTICLE 1 - Il est accordé dans le Cimetière BILLY à compter du 28 décembre 2023 au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture collective indiquée. La date d'échéance est le 27 décembre 2073 pour une durée de cinquante ans.

ARTICLE 2 - La présente concession est accordée moyennant la somme totale de 653,33 Euros qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance n°2023/276 du 07 juin 2023.

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Dreux et Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 - Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération et au Titulaire de la concession.

ARTICLE 5 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à Dreux, le 11 JAN. 2024

Pour le Maire,

Document certifié exécutoire
après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Notification ou affichage le

L'Adjointe au Maire,
Mariam CISSÉ

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20240111-DEC2024-007-AU
Date de télétransmission : 18/01/2024
Date de réception préfecture : 18/01/2024